



Service enseignement et évaluation

# Bulletin de l'école à distance EO

Vendredi 24 avril 2020

## Avant-propos

Depuis le 16 mars 2020, l'école à distance a visé dans une première phase à maintenir les connaissances et les compétences des élèves. La seconde phase qui commence cette semaine implique d'enseigner les connaissances et compétences indispensables pour faciliter la transition avec l'année suivante, sans pour autant réactiver l'évaluation certificative. Il va de soi qu'une période de révision et de stabilisation sera tout de même nécessaire à la rentrée 2020-2021 ; des informations à ce propos suivront au moment opportun.

Sur la base du PER et des documents cadre cantonaux, les relais pédagogiques du SEE (coordinateurs et coordinatrices de disciplines, président-e-s de groupe) ont identifié, les apprentissages essentiels qui devraient être enseignés sur le restant de l'année scolaire, ainsi que les prérequis qui permettront aux élèves de poursuivre leur scolarité dans les meilleures conditions possibles, au regard des circonstances actuelles.

Ce n'est pas sans en reconnaître les limites, notamment concernant le risque accru d'inégalités, auxquelles les enseignant-e-s, les directions et plus largement le département ont tenté de répondre en adaptant, au cas par cas, cette école à distance pour accompagner les élèves les plus fragiles. Grâce à votre inventivité et à votre solidarité, l'école a pu continuer sous une autre forme durant ces dernières semaines.

Par ailleurs, nous remercions chaleureusement les directions d'établissement et les enseignant-e-s pour leurs remarques, leurs encouragements et leurs propositions d'améliorations du bulletin de l'école à distance. Ce nouveau numéro prend en compte les avis des un-e-s et des autres dans une large mesure.

---

## Sommaire

1. Utilisation des outils en ligne : faits et chiffres
2. Mise à disposition de matériel aux familles
3. Nouvelles chartes numériques EP et CO
4. Veille pédagogique
5. Autres modalités de la continuité pédagogique
6. Promotion et orientation
7. Nouveau cap pour l'école à distance
8. Autres ressources

### 1. Utilisation des outils en ligne : faits et chiffres

La période d'enseignement à distance est l'occasion pour les enseignant-e-s d'utiliser les outils en ligne mis à disposition par le SEM, outils qui contribuent à préserver une relation pédagogique entre enseignant-e-s et élèves. S'ils offrent des fonctionnalités remarquables et indispensables dans le contexte actuel, le "tout numérique" ne saurait remplacer un enseignement collectif et en présentiel permettant une relation pédagogique privilégiée entre l'enseignant-e et les élèves. Il ne s'agit dès lors pas de préférer une approche à une autre, mais de les articuler en complémentarité.

À ce jour, près de 47'000 utilisatrices et utilisateurs sont recensés sur [Graasp](#), plateforme permettant aux enseignant-e-s de l'école primaire de partager des ressources (documents, vidéos, images ou discussions) avec les parents, sans login, et avec les élèves, sous pseudo. Au cycle d'orientation et à l'ESII, plus de 34'000 cours ont été ouverts dans *Classroom*, passant de 42% de comptes activés le 12 mars à plus de 99% le 24 avril.

Par ailleurs, un réseau social interne au DIP, [TAMTAM](#), a été lancé ces derniers jours. Il doit permettre à la communauté éducative genevoise d'échanger des informations, des ressources, des idées ou tout simplement de garder le contact.

Déjà existant au cycle d'orientation et introduit au primaire et à l'ES II à la veille des vacances de Pâques, [Cortex](#), l'application qui fonctionne selon le système des *flashcards*, semble rencontrer un succès grandissant. Elle permet par exemple d'expérimenter avec les élèves l'auto-évaluation avec un *feedback* immédiat. Au cours des deux dernières semaines, plus de 500 séries ont été créées, tous degrés confondus, en Langues, en Sciences et en Arts. La plateforme étant évolutive, les propositions et les remarques peuvent être partagées dans un [groupe dédié sur TAMTAM](#).

---

## 2. Mise à disposition de matériel aux familles

Dans la situation actuelle d'école à distance, le DIP met à disposition des tablettes aux familles qui ne disposent pas de matériel informatique, mais sont équipées d'une connexion Wi-Fi. La tablette est destinée à un usage pédagogique, sous la supervision des parents.

Si, à ce jour, environ 400 tablettes se trouvent chez les élèves d'une quinzaine d'établissements de l'enseignement primaire, ce ne sont pas moins de 800 tablettes au total qui pourront être prêtées aux élèves dans le cadre de l'école à distance dès la semaine prochaine. Elles seront restituées à l'école au plus tard le vendredi 12 juin 2020.

Au CO, le nombre d'élèves qui n'ont aucun équipement à disposition est faible : entre 15 et 20 situations, dont la moitié a déjà pu être résolue par le don d'équipement grâce à l'action de Pro Juventute. Cette fondation a en effet lancé un appel aux dons d'équipement informatique. Celui-ci est reconditionné par le SEM et ensuite remis par les établissements aux élèves qui en ont besoin. D'autres demandes, moins urgentes, sont en cours de traitement.

## 3. Nouvelles chartes numériques EP et CO

En cette période d'école à distance, où les élèves utilisent massivement les outils de partage et de communication, la DGEO, en collaboration avec ses partenaires, s'est dotée de nouvelles chartes numériques EP et CO pour rappeler les règles de bons usages.

Elles se présentent sous la forme de recommandations illustrées et offrent l'occasion de discuter dans le cadre scolaire ou familial des bons usages et des risques liés aux outils numériques.

[Charte numérique EP](#)

[Charte numérique CO](#)

## 4. Veille pédagogique

Philippe Meirieu fait part de sa vision de [\*"L'école d'après"... avec la pédagogie d'avant ?\*](#)

---

## 5. Autres modalités de la continuité pédagogique

Comme évoqué précédemment, si les enseignant-e-s communiquent massivement avec les parents et les élèves via les plateformes numériques, par un blog de classe ou par mail, des enseignant-e-s ont également évoqué des envois postaux hebdomadaires pour les familles ne disposant pas d'outils numériques adaptés. Les photocopies des exercices et des manuels sont organisées en lot pour permettre un travail régulier au fil de la semaine. Des corrigés peuvent être également joints à ces envois. Les travaux réalisés par les élèves transitent en retour par voie postale ou par messagerie électronique en vue d'être corrigés par les enseignants. L'envoi postal est davantage répandu au cycle élémentaire, correspondant au besoin des élèves. On constate que ces modes de communication sont souvent complétés par des échanges téléphoniques réguliers avec les parents.

On notera des initiatives originales comme la [chaîne YouTube](#) de l'école primaire de la Roseraie où des enseignant-e-s et des parents se mettent en scène pour proposer des lectures et des activités en Français, en Mathématiques, en Sciences, en Musique, ou encore la [chaîne de Sébastien Rosset](#), enseignant de Biologie au CO.

## 6. Promotion et orientation

Dans le cadre de la pandémie de COVID-19 et de la fermeture des écoles, les décisions de promotion et d'orientation des élèves peuvent faire l'objet, pendant l'année scolaire 2019-2020, de dérogations exceptionnelles.

Toutes les situations d'élève qui nécessiteraient de faire appel à ces mesures spéciales doivent être étudiées attentivement par des directions, lesquelles décident de la promotion ou de l'orientation, et ce indépendamment d'une éventuelle demande de la famille.

Au cours du troisième trimestre, les enseignant-e-s titulaires ou les maître-sse-s de classe doivent aborder toutes les hypothèses de promotion ou d'orientation possibles avec les familles afin d'élaborer avec elles la meilleure solution possible pour l'élève.

Le principe prévalant est que les élèves ne doivent pas être prétérité-e-s dans leur parcours, ce qui doit être mis en lien avec les mesures qui pourront être mises en place à la rentrée pour soutenir les élèves ayant bénéficié de dérogations particulières. L'assiduité des élèves pendant la phase d'enseignement à distance peut également être prise en compte dans les éléments déterminant la décision de dérogation.

Au cycle d'orientation, toutes les dérogations prévues par la directive D-E-DGEO-CO-SSE-08 *Dérogations au cycle d'orientation* s'appliquent pour l'année scolaire 2019-2020.

La [directive transitoire D-E-DGEO-EO-SEE-19 Promotions et orientations suite à la pandémie de COVID-19](#) élargit les possibilités de dérogation pour intégrer les situations limites potentiellement causées par la suspension des cours en présentiel et l'absence d'évaluation certificative au troisième trimestre dans les écoles genevoises.

Dans tous les cas, les normes de promotion et d'orientation actuelles restent en vigueur.

## 7. Nouveau cap pour l'école à distance

La deuxième phase - qu'elle se déroule à distance, en classe, ou progressivement de manière hybride - doit permettre la meilleure transition possible avec la rentrée prochaine.

Le Service enseignement et évaluation met à disposition des enseignant-e-s de nouvelles fiches d'accompagnement publiées dans l'espace École à distance présentant :

- les apprentissages du PER (ou du programme cantonal, le cas échéant au CO) indispensables pour la suite de la scolarité,
- les séquences qui permettent de les atteindre ainsi que les moyens d'accompagner la compréhension des notions (cours, documents élèves, moyens de remédiation : ces documents peuvent être issus des MER ou être proposés sous la forme de tutoriels vidéos, par exemple),
- les modalités d'évaluation formative/autoévaluation (faisant appel non seulement à des connaissances déclaratives, mais permettant surtout aux élèves d'exercer leurs compétences réflexives et des savoir-faire).

Apprentissages prioritaires de l'enseignement primaire : [1P-2P](#), [3P-4P](#), [5P-6P](#) et [7P-8P](#)

Apprentissages prioritaires du cycle d'orientation : [9e](#), [10e](#), [11e](#)

## 8. Autres ressources

- **OUTILS pour le primaire** : <https://edu.ge.ch/qr/primaire>
- **OUTILS pour le secondaire** : <https://edu.ge.ch/qr/secondaire>
- **RESSOURCES DOCUMENTAIRES** : <https://edu.ge.ch/sem/node/2806>
- **RESSOURCES PÉDAGOGIQUES EP** : <https://edu.ge.ch/ep/ecole-distance>
- **RESSOURCES PÉDAGOGIQUES CO** : <https://edu.ge.ch/co/ecole-distance>